



Université Populaire de Schiltigheim

Programme 2026-2027



Antenne locale de l'Université Populaire de la Krutenau

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Renseignements et Inscription aux activités de l'UP de Schiltigheim :

auprès de l'Université Populaire de la Krutenau
Maison des Associations
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg

L'adhésion annuelle à l'Université Populaire de Schiltigheim **est obligatoire pour tous**. Elle permet de participer à l'ensemble des activités de l'Université Populaire de la Krutenau. Elle est valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Celle-ci est fixée à
10 euros par personne
ou 15 euros pour un couple
ou 20 euros pour une famille (parents et enfants mineurs)

Pour contacter l'Université Populaire de la Krutenau

Maison des Associations
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg
courriel : universitepopulaire.krutenau@laposte.net
Tel : **06 16 60 12 96**

Les permanences se tiendront aux dates suivantes :
17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2026,
14 janvier, 11 février, 18 mars, 8 avril 2027.

Retrouvez toutes les activités proposées dans les différentes antennes locales de l'Université Populaire de la Krutenau sur le site Internet :

www.up-krutenau.com

CONFÉRENCES

par Jean-François Kovar

Les mardis à 18h30

la conférence : 8 euros
4 euros pour les demandeurs d'emploi, étudiants et lycéens
gratuit pour les moins de 16 ans

Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau

Lieu

CEP—Salle Klein

24, rue Principale - 1^{er} étage
à Schiltigheim

4 septembre 1870, la Troisième République est proclamée	8 septembre 2026
1926, le Heimatbund ou la tentation autonomiste	13 octobre 2026
Sigmaringen ou le crépuscule du régime de Vichy	10 novembre 2026
Schirmeck, un camp nazi en Alsace	8 décembre 2026
1861-1867, l'Expédition du Mexique	12 janvier 2027
La guerre des Evêques (1592-1604)	9 février 2027
12 mars 1938, l'Anschluss	9 mars 2027
Jacques Necker, un banquier au Siècle des Lumières	13 avril 2027
Madame de Staël	11 mai 2027
29 mai 1453, la chute de Constantinople	1 ^{er} juin 2027

CONFÉRENCES EN VISIO avec Jean-François Kovar

Consultez le programme détaillé et modalités d'inscription dans le programme 2026-2027 de l'Université Populaire de la Krutenau, disponible sur notre site internet www.up-krutenau.com



DÉCOUVERTE DE L'ORTENAU

Samedi 8 mai 2027 à 15h30 avec Philippe Fleck

L'Abbaye bénédictine de Schüttern
visite de l'abbatiale, la crypte archéologique et le musée

15€ / 7€ tarif réduit, entrée au musée comprise

Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau

LA CARTE UP PRIVILÈGE

La carte UP Privilège, annuelle et strictement personnelle, vous donne droit à **6 visites exceptionnelles** à Strasbourg et en Alsace.

Elle est proposée au prix de **30€ (45€ pour un couple)**, adhésion à l'Université populaire en sus. Modalités pratiques, calendrier complet et souscription de la carte UP Privilège sur notre site internet www.up-krutenau.com

Les restaurants de Strasbourg ont une histoire	Mercredi 21 octobre 2026 à 10h
Usine Labonal à Dambach-la-Ville	Mercredi 18 novembre 2026 à 14h15
Eglise protestante de Weiterswiller et ses fresques	Mercredi 9 décembre 2026 à 14h30
La Maison Kammerzell	Mercredi 24 février 2027 à 10h
Avolsheim : la chapelle St Ulrich et le Dompeter	Jeudi 22 avril 2027 à 15h
La Résistance strasbourgeoise (1940-1944)	Vendredi 11 juin 2027 à 18h30

REPAS CONFÉRENCES

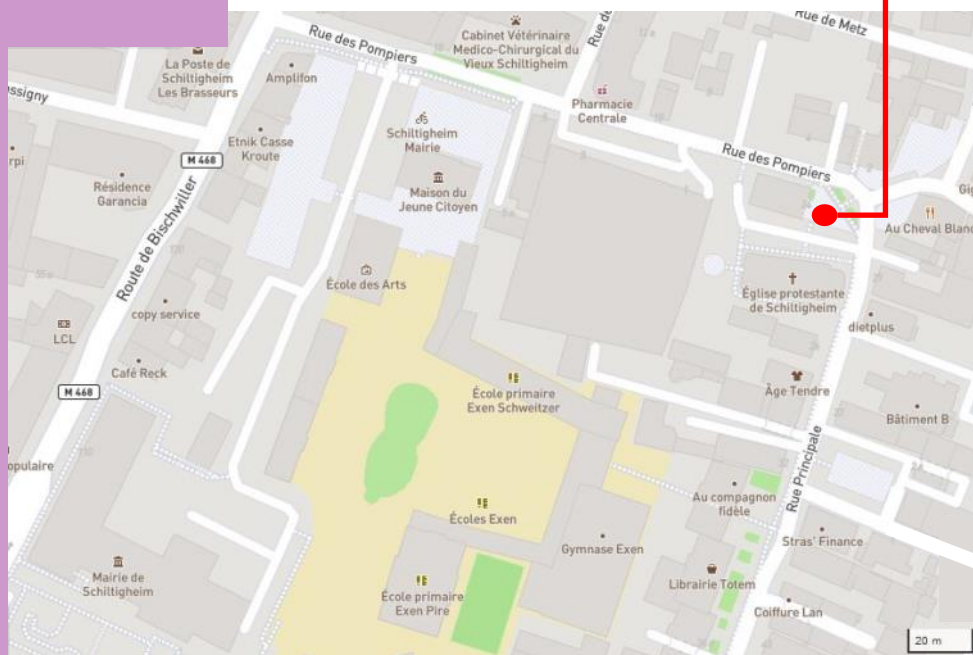
Pour les amoureux de l'histoire !!

Des repas conférences, Dîners de l'Histoire, Rencontres du Strissel et Déjeuners de La Douane, vous sont proposés à Strasbourg.

Vous trouverez le détail de la programmation sur notre site internet : www.up-krutenau.com

LIEU DES CONFERENCES et PLAN D'ACCES

CEP - Salle Klein 1er étage
24, rue Principale
à Schiltigheim (à coté de l'église protestante)





BULLETIN D'ADHÉSION Université Populaire de Krutenau

A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement
et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

À U.P. Krutenau – Maison des Associations

1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

Coordonnées

Nom : Prénom

Adresse :

Code postal Ville

☎ : Portable

Courriel

Inscription en lettres capitales

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

Je ne souhaite pas que l'UP Krutenau utilise mes coordonnées pour les diffusions de ses programmes ☐

L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers.

Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association

Adhésion

Adhésion obligatoire annuelle :

individuelle	10 €	☐		€
ou couple	15 €	☐		€
ou familiale	20 €	☐		€

Je soutiens l'UP Krutenau. Je fais un don de ☐ €

L'adhésion est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes

Pour une adhésion familiale, inscrire ci-après, les nom et prénom des autres membres :

.....

Inscription

Inscription aux programmes suivants	Tarif
.....	- €
.....	- €
.....	- €

Montant total payé : €

Mode de règlement : ☐ Numéraire ☐ Chèque

L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire

Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs**

**Date
et Signature :**

Réservé à l'UP Krutenau
Année : 2026-2027

Saisie le :

- ☐ Remise carte adhérent
- ☐ Inscription liste de diffusions mails
- ☐ Inscription fichier membres

Informations aux adhérents

Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, **le consommateur** qui achète un bien ou une prestation de service à distance **dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.**

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, **le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée**

(exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, **et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation.**

L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes :

- Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation
- Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas.

Une retenue de 20% sera alors appliquée